

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/11/2023

Membres		
<u>En</u> exercice	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
29	18	24

Date convocation 08/11/2023 **Date Publication** 17/11/2023 N° Délibération 2023-07-04 Secrétaire Séance

Isabelle VILLEFRANCHE

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 14 novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'UZES régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle Racine en Mairie d'Uzès, sous la présidence de M. Jean-Luc CHAPON, Maire d'Uzès.

Présents: M. Jean-Luc CHAPON, M. Fabrice VERDIER, Mme Marie-Françoise VALMALLE, M. Jacques CAUNAN, Mme Muriel BONNEAU, M. Thierry de SEGUINS COHORN, Mme Fanny CABOT, Mme Sophie MARINOPOULOS, Mme Laurence JACQUEMART, Mme Isabelle VILLEFRANCHE, M. Franck SEROPIAN, M. Jérôme AUJOULAT, M. Olivier CLEMENT, Mme Sylvie LOPEZ, Mme Séverine PEUCHERET, Mme Sandra ROLLET, Mme Amandine BRUNEL, M. Romain BETIRAC.

Absents représentés: M. Bernard POISSONNIER (pouvoir à Mme Sophie MARINOPOULOS), M. Gérard BONNEAU (pouvoir à Mme Fanny CABOT), Mme Anne-Sophie LAUTHIER (pouvoir à Mme Laurence JACQUEMART), M. Guy ATTIGUI (pouvoir à M. Jérôme AUJOULAT), M. Julien HURARD (pouvoir à M. Romain BETIRAC), Mme Hélène GILET (pouvoir à Mme Muriel BONNEAU).

Absents non représentés: M. Jérôme MAURIN, M. Christophe CAVARD, Mme Delphine DEJEAN, M. Simon SUBTIL, Mme Lydie PASTRE DEFOS DU RAU.

Objet : Non valeurs et créances éteintes

Monsieur le Maire explique que le Service de gestion comptable a demandé à la Commune d'approuver les états suivants de Non Valeurs et créances éteintes :

- État créances éteintes M49 EAU UZES pour 1 037.07 € ttc
- État créances éteintes M49 EAU UZES pour 37.39 € ttc
- État créances éteintes M49 EAU UZES pour 44.20 € ttc
- État créances éteintes M49 EAU UZES pour 240.35 € ttc
- État créances éteintes M49 EAU UZES pour 130.33 € ttc
- État créances éteintes M49 EAU UZES pour 75.90 € ttc
- Non valeurs M49 EAU UZES pour 265.35 € ttc
- État créances éteintes M57 UZES pour 584 € ttc
- État créances éteintes M57 UZES pour 1059.50 € ttc

Le montant des Non Valeurs s'élève à 265.35 € ttc pour le budget eau, celui des créances éteintes 1 643.50 € pour la commune et à 1 565.24 € pour le service de l'eau;

Soit un total de 1 830.59 € pour le service de l'eau et 1643.50€ pour la commune.

Il est précisé que des crédits budgétaires sont ouverts sur les chapitres correspondants.

Vu la Commission Finances du 8 novembre 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents et représentés, décide :

- D'approuver les états de Non Valeurs et créances éteintes.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Le secrétaire de séance, Isabelle VILLEFRANCHE

Le Maire d'Uzès, Jean-Luc CHAPON

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le sile l

RECU EN PREFECTURE le 17/11/2023